

LES CONTEMPORAINS



ABBÉ MIGNE (1800-1875)

JOURNALISTE, ÉDITEUR DES « COURS COMPLETS DE THÉOLOGIE & D'ÉCRITURE SAINTE »

I. ENFANCE ET JEUNESSE — LE SÉMINAIRE
D'ORLÉANS — ANNÉES DE PROFESSORAT

Fondateur de l'*Univers*, dont la destinée devait être si grande, et surtout créateur de la plus vaste collection d'ouvrages religieux qui ait jamais été publiée, l'abbé Migne a dû beaucoup, sans doute, à son pays natal. Il a déployé, dans toutes ses entreprises, l'énergie, l'endurance et l'indomptable ténacité, caractéristiques des enfants de l'Auvergne.

Né à Saint-Flour (Cantal), le 25 octobre 1800, d'une famille de notables commerçants, il eut une enfance turbulente. Écolier peu docile, il faisait l'école buissonnière, se risquant, au grand émoi de ses parents, en d'aventureuses expéditions qui, dans cette région accidentée, n'étaient pas sans danger. A ces exercices violents, il gagna beaucoup de vigueur corporelle.

Si sa tête était mauvaise, son cœur restait excellent. Un trait en donnera une idée. Un jour, se rendant en hâte chez des

amis où l'attendaient quelques friandises, il trouva sur sa route un enfant à peine vêtu, couché dans la neige, et lui demanda ce qu'il faisait : « J'ai bien froid et bien faim », répondit le pauvre petit. Et Migne aussitôt de rebrousser chemin et d'aller raconter à sa mère sa pénible rencontre. Celle-ci, touchée, lui remit une pièce de monnaie, une fortune aux yeux de son fils qui s'empressa de la porter à l'enfant, puis reprit son chemin. Mais, arrivé tout en pleurs au terme de sa route, il ne put, tant son émotion était grande, faire honneur au goûter qui lui était préparé.

La facilité de son intelligence compensant son penchant à la paresse, ses études ne souffrirent pas trop de son peu d'ardeur au travail. Au collège de Saint-Flour, où il avait été placé, il finit même par remporter quelques prix et conquît l'affection de ses maîtres. Le principal de ce collège, ecclésiastique distingué, l'abbé Salesse, s'intéressa particulièrement à lui et sut discerner, à travers l'étourderie de la jeunesse, les qualités de son élève, dont il était, en même temps, le directeur spirituel. Il reconnut chez lui le sérieux d'une vocation sacerdotale, constamment affirmée. « Je veux être prêtre », répétait sans cesse l'enfant ; l'adolescent réitéra avec insistance l'expression de ce désir. Sa famille était trop chrétienne pour y mettre obstacle.

Comme le jeune homme terminait sa philosophie, l'abbé Salesse fut nommé proviseur du lycée d'Orléans. Sachant que le nouveau diocèse qu'il allait habiter manquait de prêtres, il profita de cette circonstance pour emmener avec lui quelques-uns de ses élèves qui lui paraissaient propres à l'état ecclésiastique. Migne fut du nombre des élus ; il en accueillit là nouvelle avec enthousiasme : « Partons quand vous voudrez, répondit-il ; je vous suivrais en Amérique et par delà le monde. »

Le départ eut lieu le 20 octobre 1817. Peu après, Migne entra au Séminaire d'Orléans et y commençait une nouvelle année de philosophie. La façon joyeuse dont il s'adapta à cette vie austère, si différente de

celle qu'il avait menée jusqu'alors, montra la justesse des prévisions de l'abbé Salesse. Il fit de rapides progrès et mérita même d'être couronné dans un concours qui précéda les vacances de Pâques de l'année suivante. En 1820, il s'était distingué parmi ses condisciples au point de se voir confier les fonctions de censeur du Séminaire.

En 1821, comme il manifestait des dispositions marquées pour l'enseignement et qu'il était trop jeune pour recevoir les Ordres, on l'envoya comme professeur au collège de Châteaudun, d'où un peu plus tard il fut rappelé régulièrement à Orléans pour l'époque des ordinations. Dans ce poste, où il resta trois ans, il fit preuve de telles qualités pédagogiques que le principal lui proposa de se démettre en sa faveur ; il déclina cette offre. Il exerça, dans cet établissement, un véritable apostolat. Plusieurs de ses élèves, devenus prêtres, se reconnurent redevables envers lui de leur vocation.

Il reçut lui-même la prêtrise à la Trinité de 1824, avec dispense d'âge. Dès qu'il avait appris la faveur dont il allait être l'objet, il s'était imposé de revoir sa théologie et, pendant six mois, avait consacré quinze heures par jour à ce travail.

II. LA CURE DE PUISEAUX

Aussitôt ordonné, l'abbé Migne fut envoyé à Aillant-sur-Milleron, dans l'arrondissement de Montargis, avec la charge de desservir, outre cette paroisse, celles voisines de la Charme et Dammartin. Il n'y resta que dix-sept mois, le climat marécageux de cette résidence ayant altéré sa santé. Il fut alors nommé à la cure d'Auxy, près de Pithiviers, mais, à peine installé, quitta ce poste pour celui bien plus important de Puiseaux, gros chef-lieu de canton dans le Gâtinais. On s'étonna de voir un prêtre de vingt-cinq ans investi d'un pareil ministère. Mgr de Beauregard, évêque d'Orléans, avait, paraît-il, pressenti sa valeur au cours d'une retraite ecclésiastique. Le choix du prélat honorait gran-

dement celui qui en était l'objet, mais l'investissait en même temps d'une responsabilité d'autant plus redoutable qu'il prenait possession de ses nouvelles fonctions dans des circonstances fort délicates.

L'ancien curé, enfant du pays, où il était très populaire, venait de démissionner. Ses paroissiens regrettaient sa détermination, ils auraient désiré tout au moins qu'il eût pour successeur son jeune vicaire, l'abbé Vion, auquel une retentissante apostasie devait, quelques années plus tard, donner une triste notoriété. Peu religieux du reste en général, d'esprit frondeur, ils se montrèrent mal disposés pour l'arrivant, étranger à leur province. Il trouva pourtant près de son prédécesseur un appui empressé, qui fit dire que de curé celui-ci était devenu vicaire. Le curé de Bromeilles, commune toute proche, lui prêta également son concours. Il put ainsi, déployant une activité personnelle considérable, mener de front l'administration de sa paroisse et celle de la succursale voisine de Desmonts. Son zèle et la fermeté dont il fit preuve dans l'accomplissement de sa tâche difficile imposèrent pour un temps silence à ses détracteurs, et, comme le remarque l'abbé Barbier, le « Solitaire » de la *Biographie du clergé contemporain*, s'il ne put conquérir leur affection, « il ne fut pas longtemps à s'imposer à leur estime ».

Il se signala surtout par une ardente charité vis-à-vis des pauvres, par un grand souci de l'instruction religieuse des enfants dont il exigea énergiquement, avant leur première Communion, une année d'assiduité au catéchisme ; enfin, par le soin qu'il donna à la régularisation des unions purement civiles, l'une des plaies les plus apparentes de sa paroisse. Il en avait trouvé vingt-six à son arrivée, il n'en laissa que trois à son départ. Au milieu des soucis d'un ministère aussi absorbant, il trouvait encore le temps de consacrer à l'étude une partie notable de ses journées.

Il crut s'être rendu définitivement

maître de la situation : « Je puis faire le bien en dormant », écrivait-il à l'un de ses amis. La révolution de 1830 le réveilla en lui apportant une désillusion cruelle.

Les passions antireligieuses, soudain ranimées, sévirent alors dans bien des régions de la France, et les campagnes du Gâtinais ne furent pas les dernières à connaître leur déchaînement. Dans beaucoup de communes, le clergé y fut en butte aux tracasseries des municipalités et à la malveillance des populations. Le curé de Puisseaux ne tarda pas à les connaître ; il n'était pas homme à les supporter en silence.

Un jour, raconte l'abbé Barbier, un de ses confrères, chassé de sa paroisse par quelques mauvais sujets, fut arrêté aux portes de Puisseaux. Or, ce qui l'arrêtait, c'était quelque chose comme de la garde nationale. Les rusés, sous prétexte qu'il voyageait sans papiers, voulaient se procurer le plaisir de le faire coucher au poste. M. Migne fut averti ; il courut et s'interposa, disant qu'il se portait caution pour l'inculpé.

— Nous ne vous connaissons pas vous-même, dirent agréablement ces braves militaires, et vous êtes bien heureux qu'on ne punisse pas votre opposition aux lois.

— Eh bien ! Monsieur, dit M. Migne à son confrère, couchez-vous à terre, et qu'ils vous emportent, s'ils l'osent !

A ces mots, les héros croisent tous la baïonnette sur la poitrine de leur curé, mais celui-ci, sans se déconcerter, ouvre sa soutane et dit :

— Voyons si vous osez pousser jusqu'à l'assassinat votre ignoble plaisanterie.

Messieurs les gardes nationaux n'insistèrent pas.

Des difficultés plus graves que cet incident tragi-comique surgirent en 1831, à l'occasion de la procession de la Fête-Dieu. Le premier des reposoirs élevés sur le chemin qu'elle devait parcourir avait été garni de drapeaux tricolores, malgré l'opposition du curé, encore habitué à voir dans cet emblème le symbole de la révolution. Quand la procession, où figuraient, en grande tenue, les autorités et qu'escortaient les pompiers et les gardes nationaux, parvint devant ce reposoir, l'abbé Migne ne s'y arrêta pas. Au second reposoir, les

choses se passèrent sans encombre, et la bénédiction fut donnée. Il allait en être de même au troisième, et le curé, déjà, montait à l'autel, l'ostensoir en main, quand une fenêtre placée au-dessus s'ouvrit brusquement ; un drapeau tricolore apparut. Le curé descendit aussitôt et regagna l'église avec son clergé, laissant la procession se débander et se dissoudre.

Ce fut un énorme scandale. Les dénonciations affluèrent contre le curé de Puiseaux, coupable d'avoir manqué de respect aux couleurs nationales. Il voulut s'expliquer, justifier sa conduite. Il composa, dans ce but, une brochure d'environ 200 pages sous ce titre : *De la liberté, par un prêtre*. Mgr de Beauregard, après avoir pris connaissance des épreuves, s'opposa à la publication, la jugeant inopportune.

Migne comprit alors que sa situation, à Puiseaux, n'était plus tenable. Il résolut, du même coup, de renoncer au ministère paroissial. A Paris se dessinait, contre les impiétés et les violences des derniers mois, une réaction énergique qui allait bientôt s'épanouir en une renaissance religieuse admirable. L'un des signes les plus frappants de ce mouvement était la multiplication des journaux catholiques. Il y avait là pour un prêtre plein de science et d'ardeur une place à prendre avec la perspective d'un apostolat fécond. Elle attirait le jeune curé, qui n'avait cessé de se tenir au courant de cette évolution des esprits.

III. L' « UNIVERS RELIGIEUX »

Accompagné d'un curé voisin, son ancien condisciple, l'abbé Méthivier, ainsi que du receveur de l'enregistrement et de l'instituteur de Puiseaux, qu'il avait décidé à partager sa fortune, Migne vint s'installer dans la capitale au cours des derniers mois de l'année 1833. Il avait mûri son projet, s'était entouré des relations nécessaires, mais, autant que ses collaborateurs improvisés, il ignorait tout de l'administration d'un journal. Son plan du moins était

net ; il voulait créer un organe quotidien répondant aux besoins nouveaux du catholicisme et qui, sous une forme modérée, se montrerait d'une énergie indomptable dans la défense des droits de l'Eglise. Installé dans un modeste local de la rue des Fossés-Saint-Jacques, il manifesta tout d'abord son souci de l'orthodoxie, en soumettant aux évêques de France le programme de la publication nouvelle. Ce programme fut répandu dans le public sous la forme de deux prospectus ; dans l'un, le journal en projet était présenté sous le nom d'*Univers religieux* ; dans l'autre, sous celui de *Spectateur*. Ce fut le premier de ces titres qui prévalut.

On remarquait dans cet exposé de principes une phrase significative : « Nous avons choisi et nous choisirons encore indistinctement nos correspondants au sein des *deux opinions religieuses* qui se partagent la France catholique. »

Ainsi se trouvaient mis en parallèle les vieilles doctrines gallicanes auxquelles une grande partie du clergé était encore attachée et l'ultramontanisme, dont l'*Avenir*, qui venait de disparaître, avait été, à ses débuts, le brillant champion. Fondée presque au lendemain des journées de Juillet, la feuille célèbre de Lamennais, de Lacordaire et de Montalembert avait eu une existence éphémère, mais éclatante. Si ses erreurs de doctrine et ses exagérations politiques avaient entraîné sa condamnation par le pape Grégoire XVI, elle avait du moins, au milieu de ses défaillances, jeté dans la foule le germe d'un principe fécond qui avait grandement contribué à donner l'essor au mouvement nouveau : celui de l'indépendance absolue de l'Eglise vis-à-vis des gouvernements quels qu'ils soient. Et les gallicans gardaient le souvenir des rudes coups qu'ils avaient reçus de ce journal. Dire que l'on ne ferait aucune distinction dans le choix des rédacteurs entre les deux nuances partageant les catholiques, c'était en réalité donner la préférence aux ultramontains.

On eut bientôt, de cette préférence, une

preuve décisive. Après la soumission et la suppression de l'*Avenir*, un homme plein de cœur et de foi, Bailly, avait fondé, aux débuts de l'année 1832, un nouvel organe, la *Tribune catholique*, destinée à le continuer et à reprendre ses idées dans la mesure où elles étaient légitimes. A l'annonce de l'*Univers religieux*, il offrit à Migne ses abonnés et sa plume, et son journal se fondit aussitôt avec le sien.

Bien plus, l'article de tête du premier numéro de l'*Univers*, paru le 3 novembre 1833, une poétique évocation du jour des Morts, sous la forme et le titre de *Vision*, s'il était signé par l'ancien curé de Puisseaux, en sa qualité de directeur fondateur, était en réalité l'œuvre de l'abbé Gerbet, futur évêque de Perpignan, l'un des meilleurs disciples de Lamennais, celui-là même qui avait rédigé autrefois le prospectus de l'*Avenir*.

La feuille naissante avait pris pour épigraphe une belle devise dont elle s'engageait à ne jamais s'écarter : « Unité dans les choses certaines, liberté dans les douteuses, impartialité dans toutes. » Il faisait appel au concours de tous les catholiques, « aux gens du monde, à la jeunesse pensante et aux hommes de bonne foi », aussi bien qu'« aux membres du clergé français et étranger ».

Le numéro suivant contenait une profession de foi qui, après avoir rappelé le prospectus précédemment émis, développait les divers points résumés par l'épigraphe. Migne s'y félicitait aussi des encouragements précieux qu'il avait déjà reçus de plusieurs évêques. Mgr de Beau regard ne fut pas le dernier à lui répondre, et, quelques jours après, il pouvait insérer dans son journal cet avis daté du 3 novembre :

Nous, évêque d'Orléans, certifions à qui il appartiendra que M. Jacques-Paul Migne, curé démissionnaire de la paroisse cantonale de Puisseaux, en notre diocèse, où il a exercé le saint ministère pendant sept ans, est de bonne vie et mœurs ; qu'il s'y est distingué par sa foi, sa piété, son zèle, son amour pour le travail, son talent et ses connaissances ecclésiastiques ;

qu'il s'est conduit avec prudence et énergie dans des circonstances difficiles et qu'il ne quitte, à notre grand regret, le diocèse que pour se livrer à la rédaction d'un journal dit *l'Univers religieux*, par lequel il espère faire du bien.

Les débuts du journal furent, malgré tout, modestes. Comme le constate Eugène Vuillot, « la rédaction manquait ». Du moins, la rédaction permanente. Migne avait annoncé dans son second numéro une liste de collaborateurs fort brillante pour l'époque. Il faut en retenir, outre les noms de Bailly et de l'abbé Gerbet, ceux de Charles Nodier, du Dr Récamier, du jurisconsulte Pardessus. Mais la plupart ne donnèrent à l'*Univers* que quelques articles, surtout pour manifester leur sympathie à une œuvre dont ils approuvaient le principe. Un certain nombre de jeunes vinrent bientôt se joindre dans les mêmes conditions à ces amis de la première heure ; le plus illustre fut Ozanam.

Le directeur, cependant, gardait toute confiance en l'avenir et déployait une ténacité rare. Le clergé venait à lui rapidement. Dans les six premiers mois, jusqu'à la date du 1^{er} mai 1834, il put enregistrer les lettres approbatives de vingt-quatre évêques.

L'*Univers* avait, par contre, un adversaire déterminé en la personne de Michel Picot, directeur de l'*Ami de la religion*. Picot avait rendu, pendant la Restauration, de signalés services à l'Eglise, et la revue fondée par ses soins était devenue fort justement, à cette époque, l'organe presque officiel du monde ecclésiastique. Depuis la révolution de 1830, son influence, amoindrie, ne s'exerçait plus toujours d'une façon aussi heureuse.

Légitimiste ardent, il avait vu avec douleur la chute de Charles X. Attaché aux idées gallicanes, sa pensée unissait d'un lien étroit les destinées du trône et celles de l'autel. Sous un régime issu d'une révolution, tout progrès religieux lui semblait impossible, et dans le renouveau de la pensée catholique, dont l'éclat s'imposait aux

esprits les plus prévenus, il ne voyait qu'un décevant et dangereux mirage. A cette disposition chagrine et inexacte s'ajoutait, malgré son désintéressement personnel, l'amertume bien humaine de voir de nouveaux venus lui disputer le rôle qu'il avait jusqu'alors presque exclusivement assumé.

Ancien ami de Lamennais, il s'était cependant signalé par la vivacité de sa polémique avec l'*Avenir*. L'*Univers religieux*, succédant à la *Tribune catholique* qu'il avait également combattue, faisant appel au concours d'hommes qu'il considérait comme ses adversaires, laissant percer dans son programme des opinions qu'il jugeait imprudentes, ne pouvait compter sur ses sympathies. Il ne se trompait pas d'ailleurs dans ses prévisions. Le nouvel organe, séparant nettement la religion de la politique, allait se montrer respectueux du gouvernement nouveau, tout en défendant fermement contre lui, chaque fois qu'il serait nécessaire, les libertés religieuses, alors que l'*Ami de la religion* déniait avec persistance à Louis-Philippe le titre de roi. Migne et ses collaborateurs, admirateurs clairvoyants du grand mouvement qui s'accomplissait, devaient applaudir aux idées généreuses, aux initiatives fécondes où Picot ne découvrirait que la manifestation redoutable d'un pernicieux désir de nouveauté.

Les premiers, insoucieux des événements accomplis, mettaient dans les temps prochains les plus réconfortantes espérances; le second, absorbé dans ses regrets, gardait obstinément ses regards fixés sur le passé. Entre deux conceptions aussi tranchées, aucune conciliation n'était possible.

La note du 9 novembre 1833, par laquelle l'*Ami* accueillit l'apparition de son nouveau confrère, débute par cette phrase ironique :

S'il fallait juger de l'esprit de notre époque par le grand nombre de journaux religieux qu'on annonce presque simultanément, nous serions dans un moment de retour bien décidé vers la religion.

Le rédacteur souligne ensuite, en termes peu bienveillants, la disparition de la *Tribune* et la collaboration annoncée de son directeur Bailly à l'*Univers religieux*. Après les précédents commentaires, cette remarque significative n'annonce pas, entre les deux organes catholiques, une bien grande cordialité de rapports.

De fait, leurs dissentiments ne tardèrent pas à s'affirmer. Pendant les années qui suivirent, à de fréquentes reprises, l'*Univers* encourut les critiques du recueil de Picot. La pureté de sa doctrine fut contestée; ses tendances déclarées téméraires; le ton un peu solennel avec lequel il enregistrait ses succès croissants amèrement raillé; une prompte déconsidération lui fut prédite, en opposition à ses affirmations triomphantes. Migne tint tête à l'orage et se défendit avec vivacité; son tempérament combatif ne répugnait pas à la lutte. L'accroissement de son influence dans les milieux catholiques, indéniable malgré les négations de ses adversaires, lui donnait d'ailleurs une grande force. Des concours nouveaux lui venaient; il en avait acquis un particulièrement précieux dans la collaboration régulière d'un écrivain à la plume alerte et ardente, Melchior du Lac.

Pourtant, Migne abandonna, dès 1836, l'*Univers*, en pleine marche ascensionnelle, aux mains de Bailly. Déjà, dans son esprit, s'ébauchait un autre projet, projet immense pour la réalisation duquel toute son activité et son énergie étaient nécessaires.

Il allait, tout en se consacrant à une tâche extrêmement laborieuse, avoir la joie d'assister au triomphe définitif de son journal. Le 3 mai 1839, à l'occasion de l'inauguration de la chapelle du couvent des Oiseaux, un article très remarqué des lecteurs révéla un nom encore inconnu d'eux, bien que ce ne fût pas celui d'un débutant. Louis Veillot, de retour de Rome, décrivait la solennité avec tout l'élan de sa foi reconquise.

Trois ans après, au mois de juillet 1842, il prenait en main, en qualité de rédacteur

en chef, les destinées de l'*Univers*. On sait à quelles hauteurs il devait les conduire. Le rêve de Migne était dépassé. L'organe créé par lui avait conquis, dans la presse catholique, la primauté détenue autrefois par l'*Ami de la religion*.

Lorsqu'en 1860 l'*Univers* dut à sa courageuse attitude dans la question romaine sa suppression momentanée par le gouvernement impérial, son fondateur, ainsi que nous le verrons, contribua indirectement à combler le grand vide causé par cette mesure.

IV. LES ATELIERS DE MONTROUGE DIFFICULTÉS AVEC MGR DE QUÉLEN

L'idée à laquelle l'abbé Migne allait désormais consacrer sa vie, fort simple dans son principe, était, dans son exécution, des plus malaisées. L'abbé Barbier la définit exactement :

— Réimprimer sur toutes les parties de la science ecclésiastique, les meilleurs ouvrages dont s'enorgueillit le catholicisme et, pour bien les connaître, consulter tous les hommes compétents, c'est-à-dire les membres les plus élevés dans la hiérarchie ou dans l'enseignement clérical.

Une telle collection, sans précédent dans le passé, était presque universelle par les matières auxquelles elle s'appliquait ; conçue dans un but de vulgarisation, elle devait viser à la fois à une exécution typographique parfaite et à un prix accessible à tous. Elle exigeait pour sa mise en œuvre des capitaux considérables, une vaste installation et un personnel de choix. L'activité de Migne, ses qualités d'administrateur qu'il avait déjà révélées à l'*Univers*, lui firent surmonter tous les obstacles.

Il intéressa à ses projets un grand nombre de personnes, tant ecclésiastiques que laïques, put réunir les premiers fonds nécessaires, appela près de lui son frère Etienne pour assumer nominalement la charge d'éditeur ; trouva enfin l'emplacement qui convenait à son établissement.

Derrière la paroisse Saint-Pierre de

Montrouge, sur un vaste terrain alors en dehors de Paris, qu'occupe aujourd'hui l'angle de la rue Thibault et de l'avenue du Maine, il fit construire « un édifice de quelques cents pieds de long, recouvert d'une toiture en vitrage et présentant à peu près du reste l'aspect d'une église de campagne » (1). C'était l'imprimerie d'où allaient sortir tant d'ouvrages qui, rapidement, devinrent classiques dans le clergé. Il la fit aménager avec le soin le plus minutieux, y fit installer cinq grandes presses mécaniques mues par la vapeur et s'entoura, dès le début, d'une équipe importante de compositeurs, d'imprimeurs et d'employés. Il attacha une importance toute spéciale, beaucoup plus grande que celle accordée jusque-là généralement à ce travail, à la revision des épreuves par des correcteurs soigneusement choisis.

Les commencements furent rudes. Il s'était attiré la jalousie de certains éditeurs ; il eut, à l'apparition des premiers volumes, à subir leurs mauvais procédés ; il dut même répondre à des procès en contrefaçon. Ces déboires l'eussent peu ému s'il n'avait pas eu la douleur d'encourir, vers le même temps, la disgrâce de Mgr de Quélen.

L'archevêque de Paris ne pouvait désapprouver en eux-mêmes ses projets. Mais il lui semblait peu convenable et contraire aux canons de l'Eglise qu'un prêtre se trouvât mêlé aussi étroitement à une affaire commerciale. Le nom d'Etienne Migne comme éditeur ne trompait personne sur la véritable direction de l'entreprise. Le prélat mit donc l'abbé en demeure d'y renoncer pour sa part.

C'eût été la ruine de son œuvre ; lui seul était de taille à la faire vivre. Il eût désiré pourtant se soumettre. Mais son honneur était en cause par suite des engagements déjà pris, des obligations contractées vis-à-vis de ses commanditaires. Il resta donc, en faisant connaître à l'archevêque les motifs de sa décision.

(1) L'abbé H. BARBIER.

Mgr de Quélen lui retira la permission de dire la messe dans le diocèse de Paris. Avec son successeur, Mgr Affre, cette situation devait se continuer et même, à un moment, ainsi qu'on le verra, prendre un caractère plus aigu ; Migne la supporta avec chagrin.

Il faut noter que cette mesure, toute personnelle, n'atteignit jamais les éditions dues à son initiative qui, au contraire, à Paris comme dans tout le monde catholique, eurent bientôt conquis une légitime renommée.

V. L'ŒUVRE DE MIGNE
1° LES « PATROLOGIES »

Au dire des gens compétents, la réalisation de l'idée de Migne constitue l'événement le plus considérable de l'histoire de la librairie française. Au point de vue religieux, son importance est immense ; ses collections sont un véritable trésor, sans aucun équivalent, un instrument de travail irremplaçable et indispensable au clergé.

Le titre général est celui-ci : *Bibliothèque universelle du clergé et des laïques instruits ou Cours complets sur chaque branche de la science ecclésiastique*. Ce dernier nom de *Cours complets* est le plus communément employé pour désigner ces ouvrages.

La forme des volumes est toujours la même ; petits in-4°, ils sont imprimés sur deux colonnes. Les collections principales étaient stéréotypées.

La publication des éditions de Migne eut lieu de 1842 à 1868, sans ordre absolument logique ; les différentes séries paraissaient en même temps. Au reste, nous donnerons pour les principales des dates plus précises. Ce qu'il faut noter dès maintenant, comme témoignage du labeur accompli, c'est que, pendant ces vingt-six ans, plus d'un millier de volumes sortirent ainsi des presses de Montrouge.

Migne tint à soumettre chacune des parties de son œuvre à l'appréciation du Sou-

verain Pontife. Il le fit dans des termes qui, d'après l'abbé H. Barbier, remplirent de joie le cœur de Grégoire XVI. Il est impossible, en effet, de montrer une orthodoxie plus sûre, une soumission plus absolue que dans cette dédicace latine dont nous citerons le commencement et la fin d'après la traduction que l'auteur en donne lui-même en tête du tome XVIII des *Démonstrations évangéliques* :

Je remets au jugement du Saint-Siège, dans les sentiments de la plus sincère et de la plus humble soumission, ces *Démonstrations évangéliques*, et si, par suite de l'entraînement d'une célérité excessive, de l'insuffisance de ma faible érudition ou de la multiplicité des affaires qui m'accablent ou des matières qu'il m'a fallu embrasser, il s'était glissé dans cette publication quelque chose qui pût porter atteinte, même de loin, soit à l'exactitude du dogme, soit à la sainteté de la morale, soit à la pureté de la discipline de l'Eglise catholique, je prononce moi-même un anathème inexorable contre une erreur qui, quelle que puisse être sa nature, a certainement été involontaire de ma part. Que la voix de l'auguste Pontife dont l'univers chrétien admire les vertus et bénit l'heureux gouvernement, que la voix de Grégoire XVI se fasse entendre ; j'approuve d'avance ce qu'il approuvera ; je condamne d'avance ce qu'il signalera comme peu exact ; je reconnais dans le Saint-Siège mon maître, mon docteur et mon juge ; ma faible science s'éclipse devant la sienne comme la lueur d'un flambeau devant le soleil en son midi. Car, à mes yeux comme aux yeux de tout homme entièrement catholique, la sainte Eglise romaine que le Souverain Pontife, son seul Chef visible et immédiat, gouverne sous la direction de son Chef invisible, Jésus-Christ ; la sainte Eglise romaine, dis-je, est pour moi la mère et la reine de toutes les Eglises, le centre de l'unité, la source de toute juridiction, l'interprète de toute vérité, l'organe de la morale, la règle de la justice, l'arbitre de toutes les controverses, la gardienne inflexible et indéfectible de la sainte doctrine : or, ces sublimes prérogatives, en revêtant l'Eglise romaine des titres les plus glorieux et les plus imprescriptibles à la société spirituelle et aux hommages de la chrétienté, m'imposent par là même le devoir rigoureux d'un profond respect et d'une obéissance sans bornes.

.... Que la grâce de Dieu me soit en aide, que la protection de la Mère immaculée du Sauveur me soutienne, que la pensée des grands inté-

rêts de la propagation de la foi m'anime, enfin que la sainte avidité du clergé pour les études religieuses m'encourage, et on me verra reproduire successivement avec une ardeur infatigable et à bas prix tous les chefs-d'œuvre du catholicisme sur les diverses branches de la science ecclésiastique.

Le joyau le plus rare et le plus précieux des *Cours complets* est, sans contredit, l'ensemble des *Patrologies*, tant par le travail immense qu'a nécessité leur établissement que par l'inestimable valeur des documents qu'ils contiennent. Il ne s'agit de rien moins que de la collection complète des écrits des pères de l'Eglise, des Papes et des écrivains ecclésiastiques des premiers siècles. Les plus importants des ouvrages qui y sont compris n'avaient jusqu'alors été publiés qu'isolément et à des prix peu abordables. Beaucoup d'entre eux ne l'avaient été que par fragments; même un grand nombre de documents qui, pour certains auteurs, se réduisent à quelques pages, étaient absolument inédits.

On est frappé, en examinant le sommaire de ces publications, de l'étendue de l'œuvre réalisée, plus encore en parcourant les notices sur chaque auteur où les réserves nécessaires, notamment en ce qui concerne Tertullien, sont exprimées avec tant de précision et d'énergie, de la science et de l'érudition des commentateurs; plus encore, enfin, en se reportant aux constatations élogieuses et compétentes du Père Jésuite de Buch et de l'érudit Bonnetty, directeur des *Annales catholiques*, de la perfection typographique d'une entreprise aussi immense. Toutes ces constatations en disent long sur les collaborations d'élite que l'abbé Migne avait su grouper autour de lui. Et l'on apprendra après cela, sans surprise, qu'à leur tête, assumant la responsabilité intellectuelle et morale de l'œuvre commune, se trouvait un Bénédictin, Dom Pitra, qui devint plus tard bibliothécaire du Vatican et cardinal de la sainte Eglise. De son côté, l'abbé Migne, pourvu du grade de docteur en théologie,

avait toute qualité pour diriger une telle entreprise. Les *Cours complets de patrologie* se divisent en deux parties principales : *Patrologie latine* et *Patrologie grecque*. Cette dernière fait elle-même l'objet de deux éditions distinctes : l'une où les textes grecs sont accompagnés d'une traduction latine; l'autre contenant seulement cette traduction.

La *Patrologie latine* (1844-1855) ne comprend pas moins de 222 volumes, y compris les tables. Elle va de Tertullien (an 150) au temps du pape Innocent III (1216). Parmi les grands noms dont elle est remplie, il faut citer au premier rang ceux de Constantin, saint Hilaire, saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin, Justinien, saint Grégoire de Tours, Charlemagne, saint Benoît, saint Bruno, saint Bernard et de tous les Papes qui se succédèrent pendant cette période.

La *Patrologie gréco-latine* (1857-1866) se compose de 161 volumes. Elle devait en avoir 162; le dernier ne put paraître par suite de circonstances que nous indiquons en leur temps. Les tables aussi manquaient. L'abbé Cavallera, professeur de théologie à l'Institut catholique de Toulouse, a comblé récemment cette lacune. La collection va de l'ère apostolique à l'an 1480. On y remarque, outre les œuvres des Papes écrites en grec, les œuvres de saint Justin, saint Irénée, Origène, saint Athanase, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, saint Jean Chrysostome, Justinien.

La *Patrologie grecque* (1856-1861) n'est que la précédente, réduite à la traduction latine, mais plus complète, puisque la moitié environ de son 81^e et dernier volume contient la matière qui devait former le tome CLXII de celle-ci.

VI. L'ŒUVRE DE MIGNE

2° « ENCYCLOPÉDIE THÉOLOGIQUE »

Après les *Patrologies*, la conception la plus originale de Migne est celle de l'*Encyclopédie théologique*. Sous ce titre trop

restreint, c'est plutôt une encyclopédie générale à l'usage des catholiques qu'il eut la prétention de créer. Son entreprise a ceci de remarquable qu'à l'unique répertoire alphabétique en usage dans ce genre d'ouvrages, il substitua une série de dictionnaires traitant chacun d'une matière déterminée. Cette méthode brise le lien qui relie les diverses parties du savoir humain, mais elle rend certainement les recherches plus rapides. Plusieurs de ces dictionnaires existaient déjà, excellents dans leur essence, seulement vieilliss; il s'agissait de les revoir soigneusement, de les mettre au courant et de les annexer à la collection nouvelle. C'est ainsi que Migne y fit entrer un ouvrage fort apprécié du théologien Bergier, contemporain et grand adversaire de Voltaire. Sur les points où aucun livre satisfaisant n'existait encore, de nombreux prêtres et quelques laïques de valeur lui apportèrent un concours empressé.

Quelques détails permettront de se rendre mieux compte de l'intérêt de cette tentative, qui n'est pas exempte de lacunes et, peut-être aussi, de superfluités, mais dont la banalité est le moindre défaut.

L'*Encyclopédie théologique* fut éditée en trois séries successives.

La première (1849-1859) comprend 59 volumes. La Bible, la langue sacrée, la liturgie, le droit canon, l'histoire des hérésies, des Conciles, des Ordres monastiques, la géographie ecclésiastique, les diverses matières de la théologie, les pèlerinages, l'iconographie, l'hagiographie, les sciences occultes y font l'objet de dictionnaires détaillés. Mais, à côté, des connaissances plus profanes, telles que l'astronomie, la physique, la météorologie, la chimie, la minéralogie et la géologie, y occupent une place importante.

La deuxième série (1851-1859), composée de 53 volumes, traite de la biographie et de la littérature chrétienne, de l'éloquence sacrée, de l'archéologie des églises, d'anecdotes édifiantes recueillies dans la vie des saints, de la patrologie, des prophéties et des miracles, de l'histoire des croi-

sades et de celle des confréries, de l'apologétique, de la musique sacrée, de l'éducation, mais aussi de la numismatique, du blason, de la zoologie, de la médecine, des inventions et découvertes, de l'éthnographie, de l'anthropologie, des merveilles de la nature et de l'art, voire de la paléographie et de la sténographie; un volume est même consacré à l'art de vérifier les dates.

La troisième série (1855-1866), englobant 66 volumes, expose les traditions de l'Eglise, décrit les beautés du christianisme, met en relief les harmonies de la science et de la foi, réfute les erreurs de la philosophie du XVIII^e siècle, leur oppose la philosophie scolastique, discute les objections populaires dictées par l'impiété, expose les preuves de la divinité du Christ, démontre la vérité du catholicisme, le compare au protestantisme et aux fausses religions, consacre un volume aux Papes et un autre aux cardinaux. Elle fait connaître les règles de la discipline religieuse, admirer les merveilles architecturales des abbayes et des monastères et les chefs-d'œuvre religieux sortis des mains des orfèvres et des graveurs. Elle initie ses lecteurs aux splendeurs de la mystique chrétienne. Elle rectifie, sur l'Eglise, les erreurs des historiens modernes. Elle revient sur la littérature et la musique catholique, et donne des cantiques et des noëls un commentaire détaillé. Cette partie est celle où la part de la religion est le plus prépondérante. Elle comprend pourtant des dictionnaires des sciences politiques et sociales, des musées, de mythologie, de la sagesse populaire (recueil de proverbes), de technologie, de linguistique, des savants et des ignorants, enfin de physiologie, toutes matières assez distinctes des questions purement confessionnelles.

On peut voir, ainsi que nous le constatons en commençant, qu'à part les sciences mathématiques, cette *Encyclopédie théologique* est en réalité un inventaire complet de la science humaine, sur laquelle seulement la vérité catholique projette les rayons de son étincelante lumière.

VII. L'ŒUVRE DE MIGNE — 3° « COURS COMPLETS D'ÉCRITURE SAINTE ET DE THÉOLOGIE » — « ORATEURS SACRÉS » — « DÉMONSTRATIONS ÉVANGÉLIQUES »

Les *Cours complets d'Écriture Sainte et de théologie* sont, en quelque sorte, bien que d'une façon très abrégée, la continuation de la *Patrologie* pour les temps modernes, à partir du XVI^e siècle. Ils comprennent exclusivement le texte français ou la traduction française des *Commentaires* ou *Traités* sur les matières sacrées, d'une autorité reconnue dans l'univers catholique. Pour établir ces collections, Migne avait consulté tous les évêques et théologiens de l'Europe; il avait reçu un grand nombre de réponses.

L'objet de ces deux *Cours* est suffisamment défini par leurs titres. Pour chacun, les matières sont présentées dans un ordre méthodique sans aucune préoccupation chronologique; chaque ouvrage y figure sous la rubrique qui lui convient.

Ils se composent chacun de 28 volumes, dont le dernier consacré aux tables. Le *Cours d'Écriture Sainte* comprend en outre un *Atlas géographique et iconographique*.

Il faut joindre à ces deux collections comme s'y associant logiquement un *Cours complet d'histoire ecclésiastique* de la création au pontificat de Pie IX, commencé par Henrion, mort en 1862, et continué à partir du tome XVII et de l'année 1849 par l'abbé Vervoost, ancien chef d'institution à Auteuil. L'ensemble forme 27 volumes.

La publication des *Orateurs sacrés* n'est pas une entreprise moins considérable que les précédentes. Elle comprend, à partir du XVI^e siècle, en ce qui concerne la France, la collection intégrale des sermons et discours des orateurs chrétiens de premier et de deuxième ordre, tels que Bossuet, Fléchier, Massillon, Bourdaloue, etc., et un choix important de ceux de troisième ordre. Au décès de Migne, il n'avait encore été édité, de 1855 à 1866, que 33 volumes; depuis, la série a été continuée, et sous sa

forme définitive elle se compose de 99 volumes.

Les *Démonstrations évangéliques* (1842-1853), ouvrage, dit l'éditeur, « également nécessaire à ceux qui ne croient pas, à ceux qui doutent et à ceux qui croient », sont une sorte de traité d'apologétique formé de fragments choisis dans les œuvres de 117 auteurs anciens et modernes, figurant parmi les plus célèbres. Pour les composer, il n'avait pas fallu compiler moins de 180 volumes. Elles sont rédigées en français, les œuvres étrangères étant traduites. Le caractère le plus saillant de cette collection est que, pour démontrer la vérité de la religion catholique, elle ne fait pas seulement appel au témoignage d'écrivains partageant sa foi, mais à celui de protestants et même de philosophes anti-chrétiens, par exemple J.-J. Rousseau. Les *Démonstrations évangéliques* comprennent 20 volumes.

VIII. L'ŒUVRE DE MIGNE
4° AUTRES OUVRAGES

Aux grandes collections déjà énumérées, il faut encore ajouter, à l'actif de l'imprimerie de Montrouge, la *Somme d'or*, véritable monument élevé à la gloire de la Sainte Vierge, par l'abbé Bourassé, chanoine de Tours, sur un plan analogue à celui des *Cours complets d'Écriture Sainte et de théologie*. Tous les écrits de quelque importance traitant de la Mère du Sauveur : extraits de la Bible, des œuvres des Pères de l'Église, des décrets des Conciles, des Constitutions pontificales, des livres des principaux docteurs et écrivains ecclésiastiques y sont réunis en 13 volumes, d'après l'ordre historique et chronologique.

Avec cet ouvrage, nous achevons la revue des publications de longue haleine, mais nous sommes loin d'avoir épuisé la liste des éditions intéressantes dues à l'initiative de l'abbé Migne. Sans prolonger à l'infini une énumération qui deviendrait fastidieuse, il nous faut encore insister sur un certain nombre d'entre eux, soit à

cause de leur nature, soit en raison du nom de leurs auteurs.

Dans la première catégorie, il faut citer :

1° Les *Catéchismes philosophiques, polémiques, historiques*, etc., recueil de sept catéchismes des XVII^e et XVIII^e siècles réunis en deux volumes. Ce fut une de ses premières publications (1842) ;

2° Un *Recueil des livres sacrés de toutes les religions païennes* (mahométisme, brahmanisme, bouddhisme et philosophie de Confucius) ;

3° La *Perpétuité de la foi*, compilation d'écrits de divers auteurs du XVII^e siècle sur l'Eucharistie et l'Eglise romaine ;

4° Un très curieux ouvrage, *Satan, ses pompes et ses œuvres*, ou discours sur les désordres ordinaires du monde, sapant toutes les vertus et innocentant tous les vices, par le P. Héliodore de Paris, Capucin et prédicateur ;

5° Le *Rituel des rituels*, recueil de prênes et d'allocutions pour les dimanches et fêtes et l'administration des sacrements.

Dans la seconde catégorie, il faut classer diverses collections d'auteurs chrétiens, parmi lesquelles une belle édition des *Œuvres complètes de Bossuet* en 11 volumes occupe l'un des premiers rangs. A citer également : les *Œuvres complètes de saint François de Sales*, de Bergier, de sainte Thérèse, de Bonald, de Fléchier, d'Emery ; des éditions partielles de Fénelon et de Joseph de Maistre, la célèbre *Histoire du Concile de Trente* du Père Jésuite Sforça-Pallavicini, la *Somme théologique* de saint Thomas d'Aquin, collationnée avec un soin particulier par d'éminents docteurs en théologie, et la *Somme philosophique*, du même, reproduction de son manuscrit autographe conservé à la Bibliothèque vaticane.

On peut se rendre compte maintenant de la fécondité de l'idée de l'abbé Migne et de la grandeur de l'œuvre qui en sortit. On ne peut s'étonner des suffrages flatteurs qu'elle recueillit dès son apparition et que le temps ne fit qu'accroître. De Rome, de tout l'univers catholique, les en-

couragements des cardinaux, des évêques, du clergé, même, selon les désirs de l'éditeur, ceux des laïques instruits, affluèrent. Migne, du reste, ne négligeait rien pour améliorer ses publications, augmenter leur perfection, tout en leur laissant le caractère de vulgarisation qu'il avait voulu leur donner. Chaque réimpression lui était l'occasion d'une refonte complète. Il poussa le soin jusqu'à faire procéder avant le tirage à cinq corrections successives des épreuves, et, chose inouïe dans les fastes de la librairie, la correction arriva ainsi à coûter aussi cher que la composition. Le personnel, déjà nombreux, du début s'était accru dans des proportions considérables ; pour en donner une idée, en 1865, quarante hommes, soigneusement choisis et engagés pour dix ans à des conditions onéreuses, s'occupaient exclusivement du travail délicat de la revision des clichés.

Des spécialistes des langues hébraïque, grecque et latine, hautement rémunérés, parmi lesquels Hase, professeur de grec à la Sorbonne, et Dübner, helléniste célèbre, étaient attachés, de façon permanente, à son entreprise. Enfin, le matériel était tenu au courant des progrès de l'art typographique, et l'imprimeur n'avait pas hésité, presque au début de son entreprise, à substituer à ses premières presses mécaniques des presses à bras, d'un maniement plus lent, mais d'une exécution plus parfaite.

Nous avons déjà cité, parmi les admirateurs de Migne, Bonnetty, fondateur des *Annales de philosophie chrétienne*. Cet écrivain, qui, par l'étendue de son savoir, avait conquis près du public catholique une légitime autorité, fut l'un des plus ardents propagateurs des *Cours complets* ; il mit sa revue à la disposition de leur éditeur, annonçant les volumes, avec leurs sommaires complets, au fur et à mesure de leur apparition, et leur consacrant souvent des articles élogieux et substantiels.

En mai 1862, Louis Veillot écrivait de son côté dans la *Revue du monde catholique* :

Un prêtre français, M. l'abbé Migne, à lui tout seul, sans secours du gouvernement ou des Compagnies savantes, a publié une *Bibliothèque universelle du clergé*, composée de *Cours complets* dans chaque branche de la science ecclésiastique.... La pauvre bourse du clergé a fait les frais de cette entreprise sans exemple, et son zèle pour l'étude a permis que le courageux éditeur la pût mener à terme et n'en fût pas écrasé.

En 1871, l'héritier d'une illustre famille de libraires français, Didot, a émis, sur la même œuvre, cette appréciation particulièrement compétente :

La *Bibliothèque universelle du clergé* est la plus grande entreprise qui ait jamais été conçue depuis l'invention de l'imprimerie.

A ces témoignages contemporains de Migne, d'autres plus récents sont venus s'ajouter. Il faut citer en première ligne ceux du comte de Mas-Latrie, qui, dans son *Trésor de chronologie*, reproduit une partie importante des tables des *Patrologies*, et de l'abbé Ulysse Chevalier, dont le nom fait autorité en matière d'érudition sacrée, qui accorde aux mêmes collections une mention importante dans son *Dictionnaire de topo-bibliographie*.

Il est intéressant, à côté de ces opinions de catholiques, de citer celle d'un adversaire déterminé des croyances religieuses, d'une compétence reconnue d'ailleurs dans les questions de librairie, Ch.-V. Langlois, ancien professeur à la Sorbonne et directeur des Archives nationales, qui, dans son *Manuel de bibliographie*, appelle l'abbé Migne « un des polygraphes et des compilateurs les plus extraordinaires que mentionne l'histoire de l'érudition », et constate que les *Patrologies* « ont encore aujourd'hui une grande valeur commerciale et pratique ». Il eût fallu ajouter : « et religieuse », mais cette constatation n'en est pas moins caractéristique.

IX. « LA VOIX DE LA VÉRITÉ » DIFFICULTÉS AVEC MGR AFFRE

Si difficile qu'elle fût par elle-même, la réalisation de l'entreprise de l'abbé Migne

fut rendue plus pénible encore par les épreuves qu'il traversa. La situation fautive où l'avait mis la décision de Mgr de Quélen n'avait pas tardé à s'aggraver encore, non pas à vrai dire à cause de ses publications, mais par des faits se rattachant pourtant à l'existence de son imprimerie.

En 1846, il avait fondé un nouveau journal, *la Voix de la vérité*. Propriétaire et directeur de cette feuille, concurremment avec l'abbé Clavel, il était puissamment secondé dans sa rédaction par un prêtre de grand mérite, à la fois érudit et jurisconsulte, l'abbé Romain Prompsault, aumônier de l'hospice des Quinze-Vingts, qui, trois ans plus tard, devait donner à son *Encyclopédie catholique un Dictionnaire raisonné de droit et de jurisprudence en matière civile et ecclésiastique*, « vrai travail d'Hercule », d'après le dire de l'éditeur.

La présence d'un tel homme assurait la valeur de la nouvelle feuille, mais ses connaissances spéciales contribuèrent à lui donner un caractère particulier. Elle se consacra surtout aux questions de droit et s'attacha à donner des consultations juridiques aux membres du clergé et des communautés religieuses. Elle leur rendit ainsi souvent de réels services, surtout dans leurs conflits avec le pouvoir séculier et leurs instances devant les tribunaux civils.

Par malheur, la *Voix de la vérité* se fit aussi volontiers l'interprète des prêtres en désaccord avec leurs évêques. Elle eut le tort d'accueillir leurs doléances sans contrôle suffisant. Se laissant glisser dans cette voie dangereuse, elle réclama pour les simples desservants l'inamovibilité comme garantie contre l'arbitraire de leurs supérieurs. Cette attitude ne tarda pas à lui attirer de fâcheuses conséquences.

Une autre feuille l'avait précédée dans cette voie, *le Bien social*, fondé en 1844. Au commencement de 1847, les débuts difficiles de Mgr Guibert, le futur archevêque de Paris, dans le diocèse de Viviers, où il venait d'être nommé, et l'obligation où il se trouva d'interdire deux prêtres, les

frères Allignol, qui se soumièrent d'ailleurs un peu plus tard et furent rétablis dans leurs pouvoirs, mirent le feu aux poudres. Le *Bien social* avait pris parti pour les prêtres frappés. Mgr Affre estima son intervention nécessaire et condamna ce journal. Mais, tandis que l'organe censuré disparaissait, un autre, le *Rappel*, naissait à sa place et, concurremment avec lui, la *Voix de la vérité* reprenait la campagne.

L'archevêque de Paris intervint de nouveau pour censurer les deux journaux récalcitrants par mandement du 20 août 1847. Les considérants de sa décision sont sévères pour l'abbé Migne, contre lequel il maintient formellement la suspension prononcée par son prédécesseur. L'abbé Clavel était également frappé.

Migne réclama vivement contre le traitement dont il était l'objet, et ses plaintes motivèrent un nouveau mandement du 29 octobre 1847. Si les décisions prises y sont maintenues, il constitue pourtant, avec une mise au point très précise, une atténuation notable du premier. L'éditeur des *Cours complets* s'était plaint notamment du dommage causé à son imprimerie et de la déconsidération jetée sur son œuvre. Tout en rappelant les motifs qui avaient amené Mgr de Quélen, dont il partage l'opinion, à considérer l'exercice d'une industrie comme incompatible avec le ministère sacerdotal, Mgr Affre déclare formellement que le journal est seul condamné. Quant aux ateliers de Montrouge, ils ne sont atteints d'aucune censure. Bien plus, l'archevêque ajoute cette phrase significative : « Nous avons même pensé pouvoir aller plus loin en nous servant des presses de M. Migne pour l'impression d'un ouvrage dans la publication duquel nous n'avons d'autre intérêt que de le procurer au clergé à un prix modéré. » Enfin, les difficultés s'aplanirent plus vite qu'on n'eût pu l'espérer. Le 7 novembre suivant, à la suite de nouvelles démarches de son directeur à l'archevêché, la *Voix de la vérité* reparait, autorisée par une lettre

de l'archevêque de Paris, qui, le 10 novembre, félicitait Migne de la *Bibliothèque du clergé* et levait enfin la suspension qui le frappait. Il avait d'ailleurs, antérieurement, obtenu de Mgr Gros, évêque de Versailles, l'autorisation de dire la messe dans son diocèse.

Quelques mois après, le 25 juin 1848, Mgr Affre tombait, blessé mortellement, sur les barricades du faubourg Saint-Antoine.

Son successeur, Mgr Sibour, se montra d'abord favorable à la *Voix de la vérité*. Certains articles qui y parurent, sous la signature de l'abbé Prompsault, furent même écrits sous son inspiration. Puis, en 1854, les choses changèrent de face. Une consultation donnée par le même abbé sur le cas de deux prêtres interdits par l'archevêque entraîna sa suspension. Aucune mesure nouvelle ne fut, au surplus, prise contre Migne et son journal.

Quant à l'imprimerie, Mgr Sibour suivit à son égard la même ligne de conduite que Mgr Affre, et même l'accentua en lui confiant la publication d'un ouvrage diocésain aussi important que les *Actes de l'Eglise de Paris*, touchant la discipline et l'administration. De plus, le 8 juin 1850, l'archevêque chargea l'abbé Bautain, vicaire général, de remettre à Migne une somme de 5 000 francs pour l'acquisition de livres.

En 1860, la *Voix de la vérité* poursuivait avec plus de calme, mais sans grand éclat, sa carrière, quand la suppression de l'*Univers* vint émouvoir douloureusement les âmes catholiques. Les rédacteurs songèrent aussitôt à le reconstituer sous un autre nom, dans la mesure où le permettait la surveillance jalouse du gouvernement et malgré la retraite de Louis Veillot, auquel les entraves mises à sa plume ne pouvaient convenir. L'un d'eux, Taconnet, entra dans ce but en relations avec Migne, qui fut heureux de lui céder son journal. Et, le 15 février 1860, la *Voix de la vérité* faisait place au *Monde* qui, après une assez longue vie distincte, devait plus tard s'unir à l'*Univers* reconstitué.

Migne remplaça l'organe disparu par une petite feuille, *la Vérité canonique*, variée, non dépourvue d'intérêt, mais dont l'existence fut pourtant assez modeste, parce qu'elle restait, à cause de son caractère spécial, uniquement destinée au clergé.

Depuis le 2 juin 1849, il avait pris lui-même la direction nominale de son imprimerie, ayant fait transférer à son nom le brevet conféré à son frère. Ce brevet d'imprimeur typographe au Petit-Montrouge fut transformé en brevet parisien le 13 janvier 1860, après l'extension de la ville au delà des limites de l'octroi.

X. INCENDIE — PROCÈS — MORT DE MIGNE

Le temps des épreuves paraissait enfin terminé. La prospérité de l'entreprise de l'abbé Migne allait toujours croissant, et les difficultés s'étaient aplanies. Il avait maintenant la joie de dire, tous les dimanches, sa messe au couvent du Bon-Pasteur, dans le voisinage de son établissement.

Au moment où l'avenir paraissait lui sourire, une catastrophe imprévue vint brutalement anéantir ses espérances. Le 12 février 1868, un violent incendie se déclara pendant la nuit dans les ateliers de Montrouge et les consuma presque entièrement en quelques heures. 667 855 clichés furent détruits, et, fait qui donnera une idée de l'étendue du désastre, on ne retira pas des décombres moins de 582 732 kilos de plomb.

Au milieu de toutes les pertes subies, une était particulièrement irréparable, celle du 162^e et dernier volume de la *Patrologie gréco-latine*, sur le point de paraître. Deux jours plus tard, l'impression eût été terminée. Il est remarquable qu'en dépit de la traduction latine antérieurement publiée, les textes grecs utilisés par Migne dans ce volume n'aient pu, malgré les efforts tentés récemment en vue de sa reconstitution, être retrouvés : c'est une preuve éclatante de la minutie des recherches de l'abbé Migne et de ses collabo-

rateurs et de la rareté de leurs trouvailles.

Ce malheur arrêtait son œuvre en plein développement; sous ce rapport encore, il est irréparable. Car si vaste que soit le programme réalisé par Migne, il ne comprend qu'une partie de ses projets primitifs. Aux *Patrologies* qu'il couronnait par le volume détruit, il rêvait de donner, sous le titre de *Bibliotheca patristica*, une suite en 100 volumes, contenant tous les ouvrages des Docteurs et des Papes, de 1216 au Concile de Trente. Une autre collection de même importance, relatant les décisions des *Conciles*, était également prévue.

Au point de vue matériel, ce coup n'était pas moins terrible. Heureusement, les pertes étaient couvertes en grande partie par une assurance, contractée avec 18 Compagnies choisies parmi les meilleures. Mais ces Compagnies se montrèrent très dures dans le règlement de l'indemnité. Elles versèrent à l'éditeur sinistré, le 29 janvier 1869, 1 348 327 francs, somme extrêmement insuffisante, et se refusèrent à faire plus. Migne dut les assigner devant le tribunal de la Seine.

Le procès fut long et pénible. Les événements de 1870 vinrent encore en retarder l'issue. Enfin, à l'audience du 20 décembre 1871, la première Chambre lui donna gain de cause. Le chiffre total du préjudice éprouvé fut fixé à 3 044 152 francs, plus du double par conséquent de celui accordé par les assureurs, qui furent condamnés au paiement de la différence. Migne avait pour principal avocat Pinard, ancien procureur général près la Cour de Paris, sous l'Empire. Jules Grévy, le futur président de la République, figurait à la tête des défenseurs des Compagnies.

Les débats durèrent plusieurs jours; ils furent suivis avec intérêt par le public. Le demandeur eut la satisfaction d'entendre les experts, parmi lesquels se trouvaient les éditeurs Didot et Delalain, rendre justice à son œuvre.

Mais il sortait ruiné de cette aventure, où il avait seulement la satisfaction d'avoir sauvé l'honneur. L'indemnité qui

lui fut versée ne lui servit qu'à remplir ses engagements : 626 francs pour son mobilier personnel, telle était la somme qui, dans le détail de l'évaluation présentée par lui au tribunal et adoptée par celui-ci, figurât vraiment à son actif.

Il restait, il est vrai, outre l'indemnité obtenue, une quantité considérable des volumes imprimés que le feu n'avait détériorés qu'en partie, la valeur toujours appréciable bien que très amoindrie du fonds de commerce et celle du terrain. Migne ne devait pas en profiter ; toutes ces épaves d'une situation matérielle prospère ne furent réalisées qu'après sa mort.

A son âge et malgré son tempérament robuste, une pareille épreuve était de celles dont on ne se relève pas. Il avait du reste, dans les dernières années, abusé de ses forces. Aussi le déclin fut-il rapide. Il devint presque aveugle.

Moins de quatre ans après, le 24 octobre 1875, l'abbé Migne expirait dans son domicile de l'avenue du Maine. Sentant arriver le moment suprême, il avait fait demander l'abbé Icard, alors supérieur du Grand Séminaire de Paris, plus tard Supérieur général de la Société de Saint-Sulpice, qui accourut en hâte et lui administra les derniers sacrements. Il mourut entre ses bras.

Rendant compte de ses obsèques, célébrées le surlendemain avec une grande simplicité à l'église Saint-Pierre de Montrouge, la *Semaine religieuse de Paris*, dans son numéro du 30 octobre, lui rendait ce juste témoignage :

S'il est écrit que nos œuvres nous suivent au tribunal de Dieu pour y plaider notre cause, quel bon accueil n'a pas dû être fait là-haut à cet infatigable ouvrier de Dieu ? Combien la religion et la science ecclésiastique ne lui doivent-elles pas ? Et qui pourra compter les exemplaires des ouvrages des Pères grecs et latins aussi bien que des meilleurs théologiens catholiques semés dans le monde entier par cet homme vraiment supérieur ?

Non seulement M. Migne a travaillé toute sa vie pour la réalisation de son idée, mais il a souffert pour elle, et de toutes les façons. Ni de la part des hommes ni de la part des éléments, l'épreuve ne lui a été ménagée. Mais

son cœur, comme celui de Job, est demeuré invincible, et *il est mort dans l'espérance et dans la paix.*

Espérons que la miséricorde divine lui aura tenu compte de ses grands travaux et de ses souffrances plus grandes encore, et de notre côté ne lui refusons pas l'assistance spirituelle à laquelle il a tant de droits.

En 1876, les héritiers de l'abbé Migne cédèrent à la librairie Garnier ce qui restait de l'imprimerie de Montrouge et de la maison d'édition, ainsi que les terrains sur lesquels s'élèvent aujourd'hui des maisons de rapport. La continuité de son œuvre se trouva ainsi assurée. Grâce à un procédé photographique d'une exactitude absolue, toutes les collections furent reconstituées et même continuées, ainsi qu'on l'a vu par l'achèvement des *Orateurs sacrés* et l'établissement des *Tables de la patrologie grecque*. Leur réputation n'a pas diminué ; d'après des renseignements puisés à une source autorisée, leur vente atteint encore un chiffre moyen annuel de 60 000 francs.

EDOUARD LETERRIER.

BIBLIOGRAPHIE

Abbé BARBIER, *Biographie du clergé contemporain*, t. III. — Comte DE MAS-LATRIE, *Trésor de chronologie*. — U. CHEVALIER, *Dictionnaire de topo-bibliographie*, art. « Patrologie ». — Abbé ALAZARD, *D-A. Affre, archevêque de Paris*. — J. PAGUELLE DE FOLLENAY, *Vie du cardinal Guibert*, t. II. — EUGÈNE VEUILLOT, *Louis Veillot*, t. I^{er} et III. — E. HATIN, *Bibliographie de la presse périodique*. — CH.-V. LANGLOIS, *Manuel de bibliographie*. — *Revue du monde catholique*, mai 1862. — *Journal de l'imprimerie et de la librairie*, 16 février 1868. — *Le Droit*, 22 décembre 1871. — *Gazette des tribunaux*, 22 décembre 1871. — *Semaine religieuse de Paris*, 30 octobre 1875. — *Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, 10 mai 1913.

J'adresse en outre mes bien vifs remerciements à M. l'abbé Domergue, aumônier de Saint-Lazare, compatriote de l'abbé Migne, à M. l'abbé Blériot, curé de Saint-Pierre de Montrouge ; à M. le curé de Puiseaux et à M. Adam, de la maison Garnier, pour les renseignements qu'ils ont bien voulu me fournir.